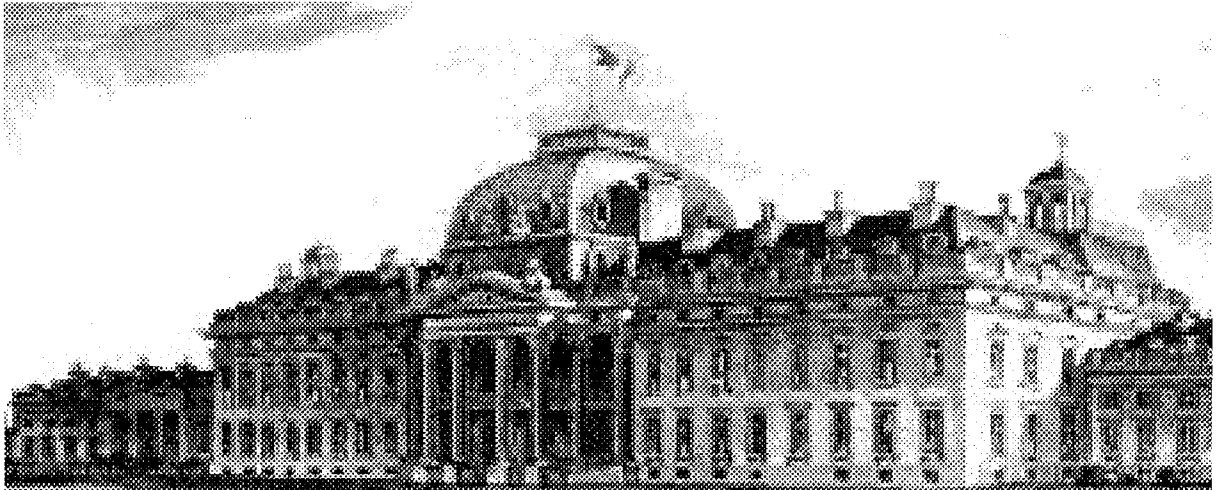


1998-999



FICHE MEMOIRE : GEOPOLITIQUE

**La Mer de Chine du Sud
Les Revendications, Conflits sans issue?**

**Par le
LCL James k Dimal
groupe A3**

LA MER DE CHINE DU SUD: Les Revendications, Conflits Sans Issue ?

I. Introduction

En l'absence de mesures préventives capables d'enrayer les crises politiques, les revendications territoriales dans le sud de la mer de Chine restent une source dangereuse de conflits. Les dix années écoulées ont été marquées par trois crises majeures pour les îles Spratley. Il est dans l'intérêt de tous les pays concernés de rechercher activement une solution politique négociée pour éviter un conflit armé.

La ratification à Beijing de la convention UNCLOS (U.N. Convention on the Law of the Sea) peut être considérée comme un acte majeur susceptible de mettre un terme à la crise des îles Spratley bien que l'assemblée nationale de Chine ait déclaré les côtes des îles Paracels comme zone nationale contrairement aux lois internationales.

La présence d'hydrocarbures dans la mer de Chine du sud a accru les revendications des Etats riverains. Les questions relatives à la pêche, aux autres ressources maritimes, la sécurité de navigation, et le patrimoine écologique peuvent également devenir dans un avenir proche des sources de crise.

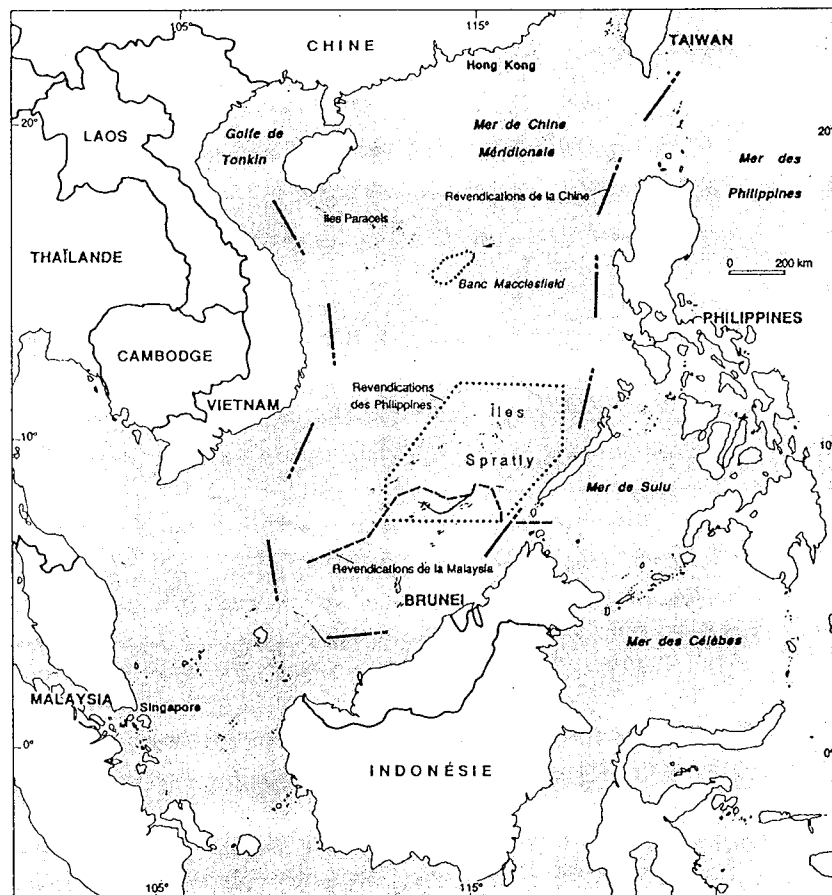
Aujourd'hui, la totalité des îles sont occupées par la Chine populaire. Plusieurs îles du centre-ouest et du sud-ouest des Spratley sont sous contrôle de Hanoi au nord-ouest, d'autres sont sous le contrôle des Philippines. Cependant, l'Association des Nations du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) établie depuis 1967, fait tout son possible pour résoudre les problèmes dans cette région. Les informations suivantes dresseront le tableau de la situation en mer de Chine du sud.

II. La mer de Chine du sud

La mer de Chine du sud a une surface d'environ 1,44 million de km², bordant la Chine, le Viêt-nam, la Malaisie, le Brunei et les Philippines. (Carte 1). C'est une mer profonde dont les fonds sont de 3000 à 4000 m et d'où émergent des centaines d'îles ou de récifs regroupés souvent en archipels coralliens. La Chine revendique la quasi-totalité des archipels de cette région et les cartes de la RPC englobent la mer de Chine méridionale dans ses frontières à l'exemption des eaux territoriales des pays riverains. La partie centrale est la mer de Chine orientale, limitée vers l'est par l'archipel japonais de Ryû-Kyû et la grande île de Taiwan.

Enfin, au sud, la mer de Chine méridionale, la plus vaste, que le chinois appelaient auparavant « mer du sud » et les Vietnamiens « mer de l'est », s'étend entre les Philippines, le Viêt-nam et l'archipel indonésien. Le contentieux porte principalement sur six archipels, les Paracels (Xisha), les Spratleys (Nansha), les Pratas (Dongsha), le banc de Macclesfield (Zhongsha), Scarborough écueil (Huang-yen in Chinois) à environ 150 miles au sud-est du banc de Macclesfield, et l'îlot de Tseng-mu, l'île la plus du sud, située environ à 20 miles de la côte de Sarawak :

MER DE CHINE MÉRIDIONALE: QUELQUES REVENDICATIONS...



carte 1

Les îles Paracels

Les îles Paracels (îles Xisha en chinois, îles Hoang Sa en vietnamien) sont situées à environ 200 kilomètres au sud-est de l'île chinoise de Hainan et à environ 200 kilomètres de la côte vietnamienne à la hauteur de Da Nang (carte 1). Si leur superficie totale ne dépasse pas les trois km² elles sont toutefois dispersées sur une zone d'environ 30 000 km².

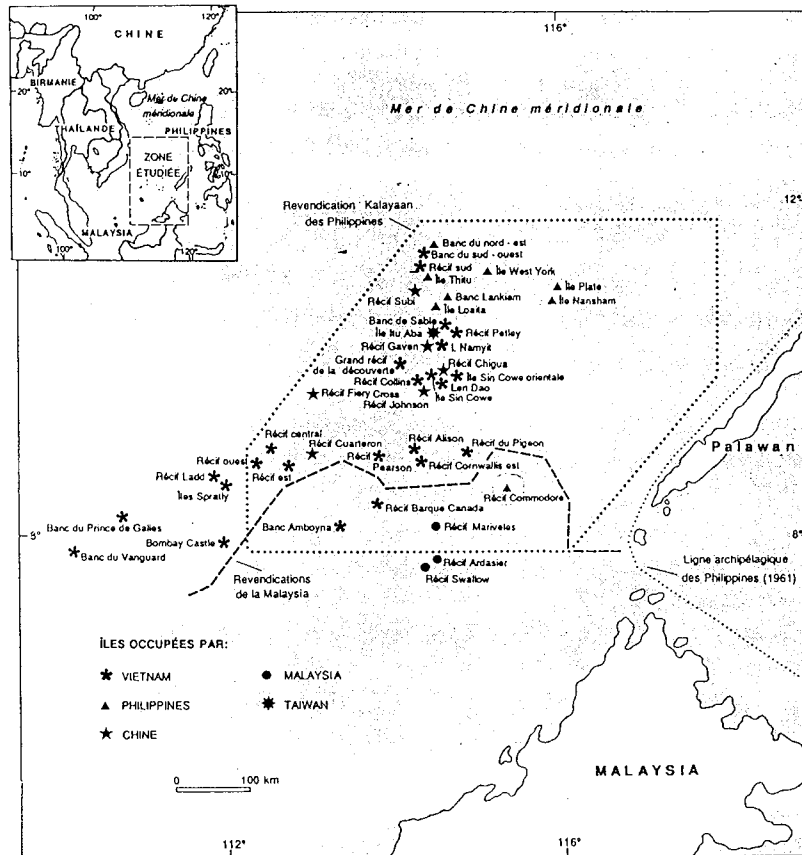
Les îles Paracels sont revendiquées à la fois par Taiwan, par le Viêt-nam et par la Chine. Quant aux revendications de Taiwan sur les Paracels, elles sont déclaratoires plutôt qu'actives, Taiwan revendiquant par principe les mêmes espaces maritimes que la Chine. La Chine populaire avait d'ailleurs déjà proclamé sa souveraineté sur tout le groupe des Paracels, à la suite d'une revendication territoriale éphémère des Philippines sur ces îles en 1956. Les Paracels sont encore aujourd'hui occupées par la Chine et continuent d'être avec les îles Spratley, une source de tension permanente entre Hanoi et Beijing.

Les îles Spratley

L'archipel des Spratley (îles Nansha en chinois, îles Truongsa en vietnamien) est situé presque en plein centre de la mer de Chine méridionale, à 300 kilomètres à

l'est des Philippines, à 450 kilomètres à l'ouest du Viêt-nam et à 800 kilomètres au sud de l'île chinoise de Hainan. Il est composé de plus de cent îles, îlots, récifs, atolls et bancs de sable couvrant une très grande superficie dans la mer de Chine

LE LITIGE DES ILES SPRATLEY



carte 2

méridionale. De toutes les disputes maritimes en Asie de l'Est, le problème des îles Spratley est sans doute le plus complexe et potentiellement le plus explosif. La mention <zone dangereuse> inscrite sur les cartes de navigation internationale autour de ces îles atteste de la réalité d'une situation politique et juridique presque insoluble.

Les années 80 ont vu une véritable course à l'occupation des îles Spratley. La Chine, Taiwan, le Viêt-nam et les Philippines ont tous des revendications globales, la Malaisie et Brunei Darussalam ont quant à eux des revendications territoriales. Tous ces pays, sauf Brunei, maintiennent une présence armée dans l'archipel. Aujourd'hui la Chine occupe sept îles et récifs ; le Viêt-nam dix-neuf, les Philippines sept, la Malaisie trois et Taiwan une.

L'îles de Pratas : consiste en quelques îles, le Ting-sha, et deux îlots de corails situés dans le sud-est de Hongkong. Situés à 160 kilomètres de la côte chinoise et à quelques 240 kilomètres au sud-ouest de Taiwan, les récifs Pratas (îles Dongsha en chinoise) ne font pas l'objet d'un conflit territorial actif.

Le banc de Macclesfield : consiste en un groupe d'îles au sud-est des Paracels.

L'îles de Scarborough : à environ 150 miles au sud-est du banc de Macclesfield, et

L'îles de Tseng-mu : le plus au sud des îles de la mer de Chine situé à environ 120 miles des côtes du Sarawak.

L'importance Stratégique

L'importance de la mer de Chine du sud en tant que passage stratégique est incontestable. A travers elle les voies maritimes permettent l'acheminement du pétrole et d'autres ressources commerciales de l'Asie du sud est vers le Japon, la Corée et la Chine. Les voies de communication maritimes représentent des intérêts stratégiques pour les Etats Unis, qui utilisent la mer de Chine du sud comme un point de transit et une zone d'opérations pour la Marine et l'Armée de l'air américaine entre leurs bases militaires en Asie, dans l'océan Indien et dans le golfe Persique.

La mer de Chine méridionale et ses accès comptent le plus grand nombre de détroits internationaux au monde , dont certains sont parmi les plus importants : les détroits de Malacca et de Singapour , le détroit de la Sonde , le détroit de Lombok et le détroit de Macassar. On peut dire que les îles qu'elle contient sont l'objet de convoitise pour trois raisons principales :

- l'intégrité territoriale et les revendications historiques ;
- le potentiel de ressources sous-jacentes ;
- l'importance stratégique des îles Spratley

Tout conflit militaire dans la mer de Chine du sud menaçant les intérêts stratégiques des Etats Unis ainsi que, les intérêts économiques et de sécurité du Japon. Le Japon serait particulièrement vulnérable à tout arrêt de la navigation dans cette région. Toutefois, seul un conflit majeur impliquant des opérations navales pourrait véritablement perturber la navigation internationale en Asie du sud-est.

Les ressources Economiques

La zone des Spratley présente un intérêt évident pour son potentiel en ressources énergétiques offshore, particulièrement en hydrocarbures sous-marins. La bordure australienne de la mer de Chine méridionale s'est révélée très riche en pétrole , et la Malaisie, Brunei et, dans une moindre mesure, les Philippines tirent des revenus considérables de l'exploitation du pétrole offshore. Les ressources potentielles en hydrocarbures semblent inexploitées ou ne sont pas confirmées.

La question des ressources sous-jacentes n'est donc probablement pas étrangère aux revendications permanentes des pays intervenants. Néanmoins, il n'existe que peu d'espoir de voir se dessiner un règlement pacifique sur la souveraineté des îles ou un accord sur l'exploitation conjointe des ressources sous-jacentes. En 1995, une enquête effectuée par l'institut géologique de recherche russe a estimé que le plateau continental des Spratley contiendrait plus de 70

pour-cent de gaz naturel et plus de 6 milliards de barils de pétrole . Par ailleurs, les médias chinois ont donné un nom à la mer de Chine du sud: « le deuxième golfe Persique ». Quelques spécialistes chinois ont estimé que la mer de Chine du sud contiendrait 130 milliard de barils de pétrole et de gaz naturel. Paradoxalement, tant que la question territoriale ne sera pas résolue, les ressources sous-jacentes des îles demeureront des ressources potentielles ; ce qui recule d'autant tout développement économique de la zone.

III. Intégrité territoriale et les revendications historiques

La Chine

De tous les intervenants, la Chine présente les revendications les plus historiques. En fait, la Chine réclame le territoire de toute la mer de Chine méridionale. L'argument chinois est que les Spratley furent découvertes par des navigateurs chinois le siècle avant Jésus-Christ, durant la dynastie Han. La Chine prétend que les Spratley furent intégrées administrativement à la province de Quandong, sous les dynasties Ming et Qing. L'accord sino-français de 1887, interprété par la Chine comme lui accordant les Paracels et les Spratley, lui sert également d'argument historique important.

Entre 1956 et 1975, le Viêt-nam du Nord appuya la Chine communiste dans ses revendications sur les Spratley. La Chine avait d'ailleurs proclamé sa souveraineté sur les îles dans sa législation sur le droit de la mer de 1958 et le fit encore à la suite de l'invasion des Paracels en 1974. Mais après l'invasion des Paracels par les troupes chinoises, en 1974, et la victoire communiste à Saïgon en 1975, le Viêt-nam revendiquée encore les îles. Durant les incidents navals de 1988 et de 1989, la Chine réitéra officiellement, et à plusieurs reprises, sa souveraineté sur les îles.

Taiwan

La position de Taiwan est semblable à celle de la Chine, puisque les revendications historiques de Taipei sur les îles sont les mêmes que celles de Beijing. En décembre 1946, les troupes du Kuomintang furent les premières à occuper une île des Spratley après la Seconde Guerre mondiale. La garnison nationaliste basée à Itu Aba (île Taiping en chinois) ; l'unique île en possession de Taiwan depuis 1947, fut la première garnison permanente dans les Spratley. En 1952, Taiwan signa avec le Japon un accord bilatéral par lequel le Japon renonçait une fois de plus aux îles de la mer de Chine méridionale. Taiwan considère ceci comme étant un appui additionnel à ses revendications. Lors des incidents de 1988, Taiwan réitéra de nouveau ses revendications sur les Spratley, sans toutefois intervenir activement dans la confrontation navale.

Le Viêt-nam

La position du Viêt-nam est également fondée sur des revendications historiques ; mais celles-ci ne remontent qu'au XIX siècle. Le Viêt-nam revendique les Spratley et les Paracels sur la base de décrets formulés par la monarchie vietnamienne au début du XIX siècle. La position du Viêt-nam se base aussi sur le

droit successoral consécutif au départ des Français d'Indochine en 1954. Le 1 juin, la République du Viêt-nam réaffirme sa souveraineté sur les Paracels et les Spratleys puis, le 22 octobre, comme le dernier province de Phuoc Tuy. En 1958, la RPC inclut l'ensemble des Spratleys dans sa déclaration du 4 septembre concernant les eaux territoriales.

Sur la longue liste des actes officiels qui ont été écrits au fil des ans concernant les Paracels et les Spratleys et publiés à Hanoï en 1979, la première mention de Spratley n'apparaît qu'en 1951. Pendant la session plénière de la Conférence de San Francisco, le Premier ministre vietnamien déclare le 7 septembre 1951 que « Et comme il faut franchement profiter de toutes les occasions pour étouffer les germes de discorde, nous affirmons nos droits sur les îles Spratleys et Paracels qui, de tout temps, ont fait partie du Viêt-nam » Mais les revendications de Saigon vont rester purement verbales jusqu'en 1973. Dans un Livre Blanc par la République démocratique du Viêt-nam, en 1982, celle-ci proclame: « Qu'en 1956, des unités navales de l'administration de Saigon ont repris les archipels de Hoang Sa et Truong Sa des mains des troupes françaises qui partaient. »

Les Philippines

Les revendications des Philippines ne sont pas basées sur une argumentation historique puisque, selon l'interprétation des Philippines, ces îles n'appartiennent à aucun pays. Les Philippines considèrent également que les Spratley sont situées sur son plateau continental ; ce que les spécialistes remettent en question étant donné la fosse sous-marine qui les sépare de l'île de Palawan.

La position des Philippines est plutôt particulière, car elle est initialement fondée sur les réclamations du directeur de l'Institut maritime des Philippines ; Tomas Cloma, qui, en 1956, réclama une partie des Spratley pour des fins de colonisation privée. Il baptisa la zone revendiquée Kalayaan (terre de liberté). Même si le gouvernement des Philippines se montra apparemment réticent à endosser les revendications de Cloma, Manille occupa en 1968 trois îlots dans la zone de Kalayaan. La position du gouvernement philippin à l'époque était que, malgré les revendications chinoises et vietnamiennes de longue date sur ces îles ; celles-ci étaient terra nullius et par conséquent ouvertes à l'appropriation libre par occupation.

Le gouvernement philippin continua sa politique expansionniste dans les îles en 1971, alors que des incidents eurent lieu avec Taiwan. Manille tenta, sans succès, de débarquer des troupes sur l'île Itu Aba occupée par la garnison nationaliste chinoise. Un quatrième îlot fut pourtant occupé avant 1974. En juin 1978, le président Marcos signa le décret présidentiel 1596 annexant formellement Kalayaan à la province de Palawan. Durant les années 1980, les Philippines ajoutèrent quatre îles additionnelles aux trois qu'elles occupaient déjà et, en 1987, le gouvernement des Philippines reconduisit sa position selon laquelle Kalayaan faisait partie du territoire national. Par ailleurs, la position des Philippines s'est donc développée principalement autour de considérations de sécurité ; de motivations économiques et d'une volonté d'expansionnisme territorial.

La Malaisie

Les revendications de la Malaisie sur les Spratley résultent de l'exécution d'un exercice national de cartographie marine réalisé en 1979. La Malaisie revendique la partie des Spratley se trouvant sur son plateau continental au large de Sabah. Cette zone inclurait une douzaine de récifs et d'atolls dans la partie méridionale des Spratley. A l'heure actuelle, on estime que la Malaisie occupe trois ou quatre récifs situés dans sa Zone Economique Exclusive (ZEE).

La nouvelle, rendue publique par un journal malais a provoqué une condamnation indirecte par la RPC sans qu'il y ait eu de démarche diplomatique. En 14 septembre 1983, le ministère chinois des Affaires étrangères a fait une déclaration réaffirmant sa souveraineté sur l'archipel, laquelle « ne saurait être violée sous aucun prétexte, par aucun pays ». La Malaisie n'est pas citée. Les pays intéressés par les conflits territoriaux dans la mer de Chine méridionale, la Chine, la Malaisie, les Philippines et le Viêt-nam, sauf Taiwan qui est exclu, signent, le 10 décembre 1982, la convention de la Jamaïque.

La Malaisie est le dernier pays à militariser la mer de Chine du sud. Il envoie environ 20 commandos occuper Terumbu Layang Layang (Swallow Reef) le 04 septembre 1983. En 1986, il avait aussi occupé militairement deux autres îles, en plus, Mantanani et Permatang Ubi. Une piste était construite à Layang Layang.

Brunei

Les revendications de Brunei ont trait à un conflit dans la délimitation de sa ZEE avec celle de la Malaisie dans la zone extrême-sud des Spratley, et considérée comme un héritage de la Grande Bretagne. Brunei n'occupe donc aucune île et ses revendications sont plutôt bénignes. L'écueil de Lousia est la seule île revendiquée par Brunei lequel, par ailleurs, a la même revendication que la Malaisie.

IV. La Réponse de L'ANSEA au conflit

Le contentieux sur les Spratley est soigneusement écarté du dialogue entre la Chine et les pays de l'ASEAN. Pourtant, c'est bien là que des conflits locaux pourraient se produire. L'archipel est convoité pour des motifs économiques et stratégiques par trop de pays. Pour l'instant, la Chine ne cherche pas à envenimer cette question où, de plus, elle n'est pas en position de force, car elle ne veut ni se trouver en situation conflictuelle avec les pays de l'ASEAN, ni ternir son image de pays pacifique. La revendication n'en est pas moins régulièrement réaffirmée. Il suffirait que la politique chinoise et celle de l'ASEAN divergent sur une question importante et ce pourrait être le cas si, par lassitude, l'ASEAN finissait par accepter le statu quo en Indochine, pour que la Chine, sorte de sa retenue actuelle.

V. les solutions possible du conflit

Lors d'une visite en Asie du sud-est en août 1990, le Premier ministre chinois Li Peng a indiqué que la Chine était prête à mettre de côté la question de la souveraineté des îles et à se joindre au pays du sud-est asiatique pour développer économiquement les Spratley. Cette initiative chinoise inattendue semble avoir pris

de court les intervenants régionaux.. Le gouvernement vietnamien s'est dit agréablement surpris de l'initiative chinoise.

L'ASEAN et les autres pays asiatiques doivent résoudre leurs problèmes dans la mer de Chine du sud. Bilveer Singh, professeur à l'école des affaires internationale de Singapour, a proposé les solutions clés suivantes:

- Le continuation du dialogue entrepris par l'Indonésie dans les ateliers tenus chaque année depuis 1990 à Bandung , Bali, Yogyakarta et Surabaya Indonésie.

- L'ASEAN, doit faire des efforts pour inclure la Chine dans ce dialogue et empêcher la Chine de recourir à de probables actions militaires pendant la déclaration de l'ASEAN sur la mer de Chine du sud.

- Maintenir la présence des forces militaires américaines dans la région comme le stipule les accords passés avec Singapour en 1991 qui empêcheront l'absence de grande puissance dans la région.

- La présence de la Chine dans des structures multilatérales telles que le forum régional de l'ASEAN, qui assurent l'équilibre de puissance, empêche d'autres pays désireux de stabiliser la région d'y participer.

Un grand nombre de propositions a été avancé et plusieurs organisations ont été créées pour résoudre les problèmes de la mer de Chine du sud:

- Création d'un traité pour obliger tous les pays ayant des revendications à conclure un accord.

- L'établissement d'une agence internationale pour résoudre le problème.

- Poursuivre le développement avec les autres pays de la mer de Chine du sud.

- Poursuivre l'UNCLOS (United Nations Convention on the Law of Sea.)

- L'établissement d'une zone démilitarisée en mer de Chine du sud afin d'éviter une confrontation militaire.

La Chine a proposé que Hanoi et Beijing règlent leurs différends sur la question après la <normalisation> de leurs relations, impliquant par le fait même une résolution antérieure du problème cambodgien. La proposition chinoise implique également le retrait des garnisons chinoises, vietnamiennes et philippines des îles. Il est toutefois peu probable que le Viêt-nam acceptera la démilitarisation des îles après la guerre chinoise de 1988.

VI. Conclusion

Les documents de base pour les diverses revendications territoriales dans la mer de Chine du sud sont encore incomplets et les dossiers historiques regorgent de contradictions. Aucun pays ne peut se targuer de légalité dans ses exigences. Les lois internationales donnent la priorité au principe d'occupation effective, les revendications territoriales des pays ayant découvert les îles sont considérées comme légitimes.

Les relations de la Chine avec les pays de l'ASEAN se sont considérablement améliorées. L'Indonésie elle-même a repris des échanges directs avec l'ASEAN interrompus depuis 1994. Il n'empêche que, même amoindri, le poids de l'histoire demeure.

La mer de Chine méridionale devient une voie de communication de plus en plus utilisée. Le trafic maritime des pays riverains est de plus en plus important en raison de l'augmentation des échanges commerciaux entre ces pays. Tout les Etats concernés et les superpuissances en premier lieu cherchent à être présents militairement dans la zone. Si la Chine a réussi à montrer d'elle une image rassurante et se pose en facteur de stabilité dans la région, les méfiances héritées du passé ne sont pas encore estompées et déjà d'autres sources de contentieux possibles s'annoncent.

Bibliographie:

- The south China sea , office of the strategic and special studies,AFP 1995
- The south China sea dispute prospect for preventive diplomacy
U.S. institute of peace
- La politique asiatique de la Chine, P.D. Beauregard, JP Cabestan
2931 documentation Française
- Relation Internationales et Strategiques , Frederic Lassere
- Beijing Review, 1958 ,J Greenfield

1998-239



FICHE MEMOIRE : GEOPOLITIQUE

**La Mer de Chine du Sud
Les Revendications, Conflits sans issue?**

**Par le
LCL James k Dimal
groupe A3**

LA MER DE CHINE DU SUD: Les Revendications, Conflits Sans Issue ?

I. Introduction

En l'absence de mesures préventives capables d'enrayer les crises politiques, les revendications territoriales dans le sud de la mer de Chine restent une source dangereuse de conflits. Les dix années écoulées ont été marquées par trois crises majeures pour les îles Spratley. Il est dans l'intérêt de tous les pays concernés de rechercher activement une solution politique négociée pour éviter un conflit armé.

La ratification à Beijing de la convention UNCLOS (U.N. Convention on the Law of the Sea) peut être considérée comme un acte majeur susceptible de mettre un terme à la crise des îles Spratley bien que l'assemblée nationale de Chine ait déclaré les côtes des îles Paracels comme zone nationale contrairement aux lois internationales.

La présence d'hydrocarbures dans la mer de Chine du sud a accru les revendications des Etats riverains. Les questions relatives à la pêche, aux autres ressources maritimes, la sécurité de navigation, et le patrimoine écologique peuvent également devenir dans un avenir proche des sources de crise.

Aujourd'hui, la totalité des îles sont occupées par la Chine populaire. Plusieurs îles du centre-ouest et du sud-ouest des Spratley sont sous contrôle de Hanoi au nord-ouest, d'autres sont sous le contrôle des Philippines. Cependant, l'Association des Nations du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) établie depuis 1967, fait tout son possible pour résoudre les problèmes dans cette région. Les informations suivantes dresseront le tableau de la situation en mer de Chine du sud.

II. La mer de Chine du sud

La mer de Chine du sud a une surface d'environ 1,44 million de km², bordant la Chine, le Viêt-nam, la Malaisie, le Brunei et les Philippines. (Carte 1). C'est une mer profonde dont les fonds sont de 3000 à 4000 m et d'où émergent des centaines d'îles ou de récifs regroupés souvent en archipels coralliens. La Chine revendique la quasi-totalité des archipels de cette région et les cartes de la RPC englobent la mer de Chine méridionale dans ses frontières à l'exemption des eaux territoriales des pays riverains. La partie centrale est la mer de Chine orientale, limitée vers l'est par l'archipel japonais de Ryû-Kyû et la grande île de Taiwan.

Enfin, au sud, la mer de Chine méridionale, la plus vaste, que le chinois appelaient auparavant « mer du sud » et les Vietnamiens « mer de l'est », s'étend entre les Philippines, le Viêt-nam et l'archipel indonésien. Le contentieux porte principalement sur six archipels, les Paracels (Xisha), les Spratleys (Nansha), les Pratas (Dongsha), le banc de Macclesfield (Zhongsha), Scarborough écueil (Huang-yen in Chinois) à environ 150 miles au sud-est du banc de Macclesfield, et l'îlot de Tseng-mu, l'île la plus du sud, située environ à 20 miles de la côte de Sarawak :

carte 1

Les îles Paracels

Les îles Paracels (îles Xisha en chinois, îles Hoang Sa en vietnamien) sont situées à environ 200 kilomètres au sud-est de l'île chinoise de Hainan et à environ 200 kilomètres de la côte vietnamienne à la hauteur de Da Nang (carte 1). Si leur superficie totale ne dépasse pas les trois km² elles sont toutefois dispersées sur une zone d'environ 30 000 km².

Les îles Paracels sont revendiquées à la fois par Taiwan, par le Viêt-nam et par la Chine. Quant aux revendications de Taiwan sur les Paracels, elles sont déclaratoires plutôt qu'actives, Taiwan revendiquant par principe les mêmes espaces maritimes que la Chine. La Chine populaire avait d'ailleurs déjà proclamé sa souveraineté sur tout le groupe des Paracels, à la suite d'une revendication territoriale éphémère des Philippines sur ces îles en 1956. Les Paracels sont encore aujourd'hui occupées par la Chine et continuent d'être avec les îles Spratley, une source de tension permanente entre Hanoi et Beijing.

Les îles Spratley

L'archipel des Spratley (îles Nansha en chinois, îles Truongsa en vietnamien) est situé presque en plein centre de la mer de Chine méridionale, à 300 kilomètres à l'est des Philippines, à 450 kilomètres à l'ouest du Viêt-nam et à 800 kilomètres au

sud de l'île chinoise de Hainan. Il est composé de plus de cent îles, îlots, récifs, atolls et bancs de sable couvrant une très grande superficie dans la mer de Chine

LE LITIGE DES ILES SPRATLEY

carte 2

méridionale. De toutes les disputes maritimes en Asie de l'Est, le problème des îles Spratley est sans doute le plus complexe et potentiellement le plus explosif. La mention <zone dangereuse> inscrite sur les cartes de navigation internationale autour de ces îles atteste de la réalité d'une situation politique et juridique presque insoluble.

Les années 80 ont vu une véritable course à l'occupation des îles Spratley. La Chine, Taiwan, le Viêt-nam et les Philippines ont tous des revendications globales, la Malaisie et Brunei Darussalam ont quant à eux des revendications territoriales. Tous ces pays, sauf Brunei, maintiennent une présence armée dans l'archipel. Aujourd'hui la Chine occupe sept îles et récifs ; le Viêt-nam dix-neuf, les Philippines sept, la Malaisie trois et Taiwan une.

L'îles de Pratas : consiste en quelques îles, le Ting-sha, et deux îlots de corails situés dans le sud-est de Hongkong. Situés à 160 kilomètres de la côte chinoise et à quelques 240 kilomètres au sud-ouest de Taiwan, les récifs Pratas (îles Dongsha en chinoise) ne font pas l'objet d'un conflit territorial actif.

Le banc de Macclesfield : consiste en un groupe d'îles au sud-est des Paracels.

L'îles de Scarborough : à environ 150 miles au sud-est du banc de Macclesfield, et

L'îles de Tseng-mu : le plus au sud des îles de la mer de Chine situé à environ 120 miles des côtes du Sarawak.

L'importance Stratégique

L'importance de la mer de Chine du sud en tant que passage stratégique est incontestable. A travers elle les voies maritimes permettent l'acheminement du pétrole et d'autres ressources commerciales de l'Asie du sud est vers le Japon, la Corée et la Chine. Les voies de communication maritimes représentent des intérêts stratégiques pour les Etats Unis, qui utilisent la mer de Chine du sud comme un point de transit et une zone d'opérations pour la Marine et l'Armée de l'air américaine entre leurs bases militaires en Asie, dans l'océan Indien et dans le golfe Persique.

La mer de Chine méridionale et ses accès comptent le plus grand nombre de détroits internationaux au monde , dont certains sont parmi les plus importants : les détroits de Malacca et de Singapour , le détroit de la Sonde , le détroit de Lombok et le détroit de Macassar. On peut dire que les îles qu'elle contient sont l'objet de convoitise pour trois raisons principales :

- l'intégrité territoriale et les revendications historiques ;
- le potentiel de ressources sous-jacentes ;
- l'importance stratégique des îles Spratley

Tout conflit militaire dans la mer de Chine du sud menaçant les intérêts stratégiques des Etats Unis ainsi que, les intérêts économiques et de sécurité du Japon. Le Japon serait particulièrement vulnérable à tout arrêt de la navigation dans cette région. Toutefois, seul un conflit majeur impliquant des opérations navales pourrait véritablement perturber la navigation internationale en Asie du sud-est.

Les ressources Economiques

La zone des Spratley présente un intérêt évident pour son potentiel en ressources énergétiques offshore, particulièrement en hydrocarbures sous-marins. La bordure australienne de la mer de Chine méridionale s'est révélée très riche en pétrole , et la Malaisie, Brunei et, dans une moindre mesure, les Philippines tirent des revenus considérables de l'exploitation du pétrole offshore. Les ressources potentielles en hydrocarbures semblent inexploitées ou ne sont pas confirmées.

La question des ressources sous-jacentes n'est donc probablement pas étrangère aux revendications permanentes des pays intervenants. Néanmoins, il n'existe que peu d'espoir de voir se dessiner un règlement pacifique sur la souveraineté des îles ou un accord sur l'exploitation conjointe des ressources sous-jacentes. En 1995, une enquête effectuée par l'institut géologique de recherche russe a estimé que le plateau continental des Spratley contiendrait plus de 70 pour-cent de gaz naturel et plus de 6 milliards de barils de pétrole . Par ailleurs, les médias chinois ont donné un nom à la mer de Chine du sud: « le deuxième golfe Persique ». Quelques spécialistes chinois ont estimé que la mer de Chine du sud

contiendrait 130 milliard de barils de pétrole et de gaz naturel. Paradoxalement, tant que la question territoriale ne sera pas résolue, les ressources sous-jacentes des îles demeureront des ressources potentielles ; ce qui recule d'autant tout développement économique de la zone.

III. Intégrité territoriale et les revendications historiques

La Chine

De tous les intervenants, la Chine présente les revendications les plus historiques. En fait, la Chine réclame le territoire de toute la mer de Chine méridionale. L'argument chinois est que les Spratley furent découvertes par des navigateurs chinois le siècle avant Jésus-Christ, durant la dynastie Han. La Chine prétend que les Spratley furent intégrées administrativement à la province de Quandong, sous les dynasties Ming et Qing. L'accord sino-français de 1887, interprété par la Chine comme lui accordant les Paracels et les Spratley, lui sert également d'argument historique important.

Entre 1956 et 1975, le Viêt-nam du Nord appuya la Chine communiste dans ses revendications sur les Spratley. La Chine avait d'ailleurs proclamé sa souveraineté sur les îles dans sa législation sur le droit de la mer de 1958 et le fit encore à la suite de l'invasion des Paracels en 1974. Mais après l'invasion des Paracels par les troupes chinoises, en 1974, et la victoire communiste à Saigon en 1975, le Viêt-nam revendiquée encore les îles. Durant les incidents navals de 1988 et de 1989, la Chine réitéra officiellement, et à plusieurs reprises, sa souveraineté sur les îles.

Taiwan

La position de Taiwan est semblable à celle de la Chine, puisque les revendications historiques de Taipei sur les îles sont les mêmes que celles de Beijing. En décembre 1946, les troupes du Kuomintang furent les premières à occuper une île des Spratley après la Seconde Guerre mondiale. La garnison nationaliste basée à Itu Aba (île Taiping en chinois) ; l'unique île en possession de Taiwan depuis 1947, fut la première garnison permanente dans les Spratley. En 1952, Taiwan signa avec le Japon un accord bilatéral par lequel le Japon renonçait une fois de plus aux îles de la mer de Chine méridionale. Taiwan considère ceci comme étant un appui additionnel à ses revendications. Lors des incidents de 1988, Taiwan réitéra de nouveau ses revendications sur les Spratley, sans toutefois intervenir activement dans la confrontation navale.

Le Viêt-nam

La position du Viêt-nam est également fondée sur des revendications historiques ; mais celles-ci ne remontent qu'au XIX siècle. Le Viêt-nam revendique les Spratley et les Paracels sur la base de décrets formulés par la monarchie vietnamienne au début du XIX siècle. La position du Viêt-nam se base aussi sur le droit successoral consécutif au départ des Français d'Indochine en 1954. Le 1 juin, la République du Viêt-nam réaffirme sa souveraineté sur les Paracels et les Spratleys puis, le 22 octobre, comme le dernier province de Phuoc Tuy. En 1958, la

RPC inclut l'ensemble des Spratleys dans sa déclaration du 4 septembre concernant les eaux territoriales.

Sur la longue liste des actes officiels qui ont été écrits au fil des ans concernant les Paracels et les Spratleys et publiés à Hanoï en 1979, la première mention de Spratley n'apparaît qu'en 1951. Pendant la session plénière de la Conférence de San Francisco, le Premier ministre vietnamien déclare le 7 septembre 1951 que « Et comme il faut franchement profiter de toutes les occasions pour étouffer les germes de discorde, nous affirmons nos droits sur les îles Spratleys et Paracels qui, de tout temps, ont fait partie du Viêt-nam » Mais les revendications de Saigon vont rester purement verbales jusqu'en 1973. Dans un Livre Blanc par la République démocratique du Viêt-nam, en 1982, celle-ci proclame: « Qu'en 1956, des unités navales de l'administration de Saigon ont repris les archipels de Hoang Sa et Truong Sa des mains des troupes françaises qui portaient. »

Les Philippines

Les revendications des Philippines ne sont pas basées sur une argumentation historique puisque, selon l'interprétation des Philippines, ces îles n'appartiennent à aucun pays. Les Philippines considèrent également que les Spratley sont situées sur son plateau continental ; ce que les spécialistes remettent en question étant donné la fosse sous-marine qui les sépare de l'île de Palawan.

La position des Philippines est plutôt particulière, car elle est initialement fondée sur les réclamations du directeur de l'Institut maritime des Philippines ; Tomas Cloma, qui, en 1956, réclama une partie des Spratley pour des fins de colonisation privée. Il baptisa la zone revendiquée Kalayaan (terre de liberté). Même si le gouvernement des Philippines se montra apparemment réticent à endosser les revendications de Cloma, Manille occupa en 1968 trois îlots dans la zone de Kalayaan. La position du gouvernement philippin à l'époque était que, malgré les revendications chinoises et vietnamiennes de longue date sur ces îles ; celles-ci étaient terra nullius et par conséquent ouvertes à l'appropriation libre par occupation.

Le gouvernement philippin continua sa politique expansionniste dans les îles en 1971, alors que des incidents eurent lieu avec Taiwan. Manille tenta, sans succès, de débarquer des troupes sur l'île Itu Aba occupée par la garnison nationaliste chinoise. Un quatrième îlot fut pourtant occupé avant 1974. En juin 1978, le président Marcos signa le décret présidentiel 1596 annexant formellement Kalayaan à la province de Palawan. Durant les années 1980, les Philippines ajoutèrent quatre îles additionnelles aux trois qu'elles occupaient déjà et, en 1987, le gouvernement des Philippines reconduisit sa position selon laquelle Kalayaan faisait partie du territoire national. Par ailleurs, la position des Philippines s'est donc développée principalement autour de considérations de sécurité ; de motivations économiques et d'une volonté d'expansionnisme territorial.

La Malaisie

Les revendications de la Malaisie sur les Spratley résultent de l'exécution d'un exercice national de cartographie marine réalisé en 1979. La Malaisie revendique la partie des Spratley se trouvant sur son plateau continental au large de Sabah. Cette zone inclurait une douzaine de récifs et d'atolls dans la partie méridionale des Spratley. A l'heure actuelle, on estime que la Malaisie occupe trois ou quatre récifs situés dans sa Zone Economique Exclusive (ZEE).

La nouvelle, rendue publique par un journal malais a provoqué une condamnation indirecte par la RPC sans qu'il y ait eu de démarche diplomatique. En 14 septembre 1983, le ministère chinois des Affaires étrangères a fait une déclaration réaffirmant sa souveraineté sur l'archipel, laquelle « ne saurait être violée sous aucun prétexte, par aucun pays ». La Malaisie n'est pas citée. Les pays intéressés par les conflits territoriaux dans la mer de Chine méridionale, la Chine, la Malaisie, les Philippines et le Viêt-nam, sauf Taiwan qui est exclu, signent, le 10 décembre 1982, la convention de la Jamaïque.

La Malaisie est le dernier pays à militariser la mer de Chine du sud. Il envoie environ 20 commandos occuper Terumbu Layang Layang (Swallow Reef) le 04 septembre 1983. En 1986, il avait aussi occupé militairement deux autres îles, en plus, Mantanani et Permatang Ubi. Une piste était construite à Layang Layang.

Brunei

Les revendications de Brunei ont trait à un conflit dans la délimitation de sa ZEE avec celle de la Malaisie dans la zone extrême-sud des Spratley, et considérée comme un héritage de la Grande Bretagne. Brunei n'occupe donc aucune île et ses revendications sont plutôt bénignes. L'écueil de Lousia est la seule île revendiquée par Brunei lequel, par ailleurs, a la même revendication que la Malaisie.

IV. La Réponse de L'ANSEA au conflit

Le contentieux sur les Spratley est soigneusement écarté du dialogue entre la Chine et les pays de l'ASEAN. Pourtant; c'est bien là que des conflits locaux pourraient se produire. L'archipel est convoité pour des motifs économiques et stratégiques par trop de pays. Pour l'instant, la Chine ne cherche pas à envenimer cette question où, de plus, elle n'est pas en position de force, car elle ne veut ni se trouver en situation conflictuelle avec les pays de l'ASEAN, ni ternir son image de pays pacifique. La revendication n'en est pas moins régulièrement réaffirmée. Il suffirait que la politique chinoise et celle de l'ASEAN divergent sur une question importante et ce pourrait être le cas si, par lassitude, l'ASEAN finissait par accepter le statu quo en Indochine, pour que la Chine, sorte de sa retenue actuelle.

V. les solutions possible du conflit

Lors d'une visite en Asie du sud-est en août 1990, le Premier ministre chinois Li Peng a indiqué que la Chine était prête à mettre de côté la question de la souveraineté des îles et à se joindre au pays du sud-est asiatique pour développer économiquement les Spratley. Cette initiative chinoise inattendue semble avoir pris de court les intervenants régionaux.. Le gouvernement vietnamien s'est dit agréablement surpris de l'initiative chinoise.

L'ASEAN et les autres pays asiatiques doivent résoudre leurs problèmes dans la mer de Chine du sud. Bilveer Singh, professeur à l'école des affaires internationale de Singapour, a proposé les solutions clés suivantes:

- Le continuation du dialogue entrepris par l'Indonésie dans les ateliers tenus chaque année depuis 1990 à Bandung , Bali, Yogyakarta et Surabaya Indonésie.

- L'ASEAN, doit faire des efforts pour inclure la Chine dans ce dialogue et empêcher la Chine de recourir à de probables actions militaires pendant la déclaration de l'ASEAN sur la mer de Chine du sud.

- Maintenir la présence des forces militaires américaines dans la région comme le stipule les accords passés avec Singapour en 1991 qui empêcheront l'absence de grande puissance dans la région.

- La présence de la Chine dans des structures multilatérales telles que le forum régional de l'ASEAN, qui assurent l'équilibre de puissance, empêche d'autres pays désireux de stabiliser la région d'y participer.

Un grand nombre de propositions a été avancé et plusieurs organisations ont été créées pour résoudre les problèmes de la mer de Chine du sud:

- Création d'un traité pour obliger tous les pays ayant des revendications à conclure un accord.

- L'établissement d'une agence internationale pour résoudre le problème.

- Poursuivre le développement avec les autres pays de la mer de Chine du sud.

- Poursuivre l'UNCLOS (United Nations Convention on the Law of Sea.)

- L'établissement d'une zone démilitarisée en mer de Chine du sud afin d'éviter une confrontation militaire.

La Chine a proposé que Hanoi et Beijing règlent leurs différends sur la question après la <normalisation> de leurs relations, impliquant par le fait même une résolution antérieure du problème cambodgien. La proposition chinoise implique également le retrait des garnisons chinoises, vietnamiennes et philippines des îles. Il est toutefois peu probable que le Viêt-nam acceptera la démilitarisation des îles après la guerre chinoise de 1988.

VI. Conclusion

Les documents de base pour les diverses revendications territoriales dans la mer de Chine du sud sont encore incomplets et les dossiers historiques regorgent de contradictions. Aucun pays ne peut se targuer de légalité dans ses exigences. Les lois internationales donnent la priorité au principe d'occupation effective, les revendications territoriales des pays ayant découvert les îles sont considérées comme légitimes.

Les relations de la Chine avec les pays de l'ASEAN se sont considérablement améliorées. L'Indonésie elle-même a repris des échanges directs avec l'ASEAN interrompus depuis 1994. Il n'empêche que, même amoindri, le poids de l'histoire demeure.

La mer de Chine méridionale devient une voie de communication de plus en plus utilisée. Le trafic maritime des pays riverains est de plus en plus important en raison de l'augmentation des échanges commerciaux entre ces pays. Tout les Etats concernés et les superpuissances en premier lieu cherchent à être présents militairement dans la zone « Si la Chine a réussi à montrer d'elle une image rassurante et se pose en facteur de stabilité dans la région, les méfiances héritées du passé ne sont pas encore estompées et déjà d'autres sources de contentieux possibles s'annoncent ».

Bibliographie:

-The south China sea , office of the strategic and special studies,AFP 1995

- The south China sea dispute prospect for preventive diplomacy
U.S. institute of peace
- La politique asiatique de la Chine, P.D. Beauregard, JP Cabestan
2931 documentation Française
- Relation Internationales et Strategiques , Frederic Lassere
- Beijing Review, 1958 ,J Greenfield